

Amzair. « On change de braquet ! »

Pierre Chapin

Reprise par d'anciens cadres après sa liquidation judiciaire, il y a deux ans, Amzair, à Plabennec, a retrouvé le chemin de la croissance. Le spécialiste des pompes à chaleur d'intérieur vient de doubler son capital pour renforcer son équipe commerciale. Elle espère doubler sa production dans les deux ans.

La fiche d'identité

Date de naissance : 1999, à Ploudalmézeau.
Gérants : Glen Desmousseaux (président) et Dominique Cadour (directeur général).
Statut : SAS au capital de 555.880 € ; 12 actionnaires.
Nombre de salariés : 15.
Chiffre d'affaires : 2 millions d'euros (estimation) en 2014.
Siège social : 521, rue Gustave-Eiffel, zone de Penhoat, à Plabennec.
Site Internet : www.amzair.eu

8.500

En euros, le prix (conseillé) d'une pompe à chaleur double service, avec ballon d'eau chaude intégré, d'une puissance de 4,2 kW.

La phrase

« Avec les précédentes aides, on a vu se développer les pompes bas de gamme, vendues par des gens qui n'y connaissent rien »

Glen Desmousseaux, président d'Amzair.



L'ensemble des pompes à chaleur, vendues dans toute la France, est fabriquée à Plabennec.

Echos d'éco

Zone de Penhoat, à Plabennec, Amzair ne partage pas qu'un parking visiteurs avec Bretagne Métallerie. Comme l'entreprise de serrurerie, Amzair a connu les pires turbulences, avant que le tribunal de commerce de Brest ne valide une offre de reprise formulée par des salariés, entourés de quelques actionnaires. Préservant ainsi un savoir-faire menacé par de mauvais choix stratégiques et qui s'épanouit à nouveau aujourd'hui.

Pour Amzair, le salut est venu de Glen Desmousseaux et Dominique Cadour, cadres de l'entreprise. Entourés de huit actionnaires, dont sept Finistériens, ils ont repris l'entreprise en octobre 2012, sauvant 13 des 22 emplois. Depuis, deux embauches ont été réalisées et l'entreprise a quitté la zone de Kergardec pour un site plus confortable

de 2.500 m², à Plabennec.

Performances haut de gamme

Depuis sa naissance, à Ploudalmézeau, Amzair travaille le même créneau : les pompes à chaleur 100 % intérieures. Le principe est simple : la pompe prélève les calories présentes dans l'air, le sol ou l'eau pour les restituer à l'intérieur de la maison. « Pour un kWh d'énergie consommé par le compresseur, on peut restituer jusqu'à 5 kW dans la maison, sans émission de CO₂ ni particule », explique Glen Desmousseaux.

Des performances largement supérieures à la moyenne d'un marché aux standards très disparates. Amzair se distingue également par la discrétion de ses équipements : ils ressemblent à de gros frigos, émettent un bruit équivalent à ce type d'appareils et ne laissent apparaître qu'une discrète grille sur un mur extérieur

de l'habitation.

L'exigence technologique s'appuie ici sur un solide ancrage local. « On travaille le plus possible avec des entreprises situées à proximité : les composants électriques viennent du Sud-Finistère, l'électronique du Morbihan, la tôlerie est faite à 15 km », liste Glen Desmousseaux.

Embauches en perspective

Après avoir regagné la confiance de ses fournisseurs et clients, Amzair a décidé de « passer la seconde ». Elle vient d'augmenter son capital, passant de 261.000 à 555.880 €, élargissant au passage son tour de table avec deux nouveaux actionnaires.

« Le premier objectif est d'accélérer le développement de l'équipe commerciale. Nous allons passer de cinq à huit commerciaux, pour notamment renforcer notre présence sur l'axe sud-ouest, entre Bordeaux et Toulouse, qui est parti-

culièrement dynamique », annonce Glen Desmousseaux.

Aujourd'hui, Amzair revendique la place de leader français sur le marché des pompes à chaleur monobloc intérieures. « On travaille avec un réseau de 150 installateurs partout en France. Et le grand Ouest représente 45 % de notre activité. Mais on doit gagner en notoriété ».

Cette année, environ 500 machines devraient sortir des ateliers d'Amzair, pour un chiffre d'affaires de deux millions d'euros. « L'objectif est de passer à cinq millions dans deux ans », formule Glen Desmousseaux. Une montée en régime qui s'accompagnera, « forcément », de recrutements en production. Et qui pourra s'appuyer sur leur dernière machine, labellisée NF : une pompe « tout-en-un », avec un ballon d'eau chaude sanitaire intégré, qui intègre déjà de nombreux bailleurs sociaux.

« Le système le plus économique »

> Quels marchés visez-vous aujourd'hui ?

Glen Desmousseaux, président d'Amzair : On vise les marchés résidentiels, comme le petit tertiaire : crèches, bureaux ou petits collectifs. Et ce, en neuf comme en rénovation. Aujourd'hui, les pompes à chaleur sont les systèmes les plus économiques sur le marché. En neuf, on peut parvenir à une facture inférieure à 20 € par mois pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire. En rénovation, sur une maison standard des années 1980, on peut diviser sa facture par trois par rapport à une chaudière à condensation.

> Pourquoi le marché n'explose-t-il pas si les performances sont si exceptionnelles ?

Sans doute d'abord parce qu'il y a un coût à l'achat, qui peut paraître élevé, si l'on veut de la qualité. Nos équipements sont facturés entre 8.000 et 15.000 €, selon les chantiers, ce qui peut



Glen Desmousseaux, président d'Amzair.

apparaître comme un frein. Mais le retour sur investissement, par rapport à une chaudière au fioul, se fait sur cinq ans ! Les pompes à chaleur ont sans doute, aussi, été victimes des précédentes aides gouvernementales à la

renovation, qui fonctionnaient par bouquets de travaux. D'un coup, on a vu se multiplier les pompes bas de gamme, installées et vendues par des gens qui n'y connaissent rien. Ça a, sans doute, fait une con-

tre-publicité durable.

> Depuis le 1^{er} septembre, vos machines peuvent bénéficier, à nouveau, d'un crédit d'impôt. Ne craignez-vous pas une baisse d'activité une fois le dispositif levé ?

Jusqu'au 31 décembre 2015, les particuliers peuvent bénéficier d'un crédit d'impôts de 30 % sur l'installation d'une pompe à chaleur certifiée NF. Sans condition de ressources et surtout sans obligation de faire un bouquet de travaux, ce qui devrait éviter certaines dérives du précédent dispositif. Pour la suite, on verra d'abord si le gouvernement met réellement un terme à ces aides. Mais on ne s'inquiète pas pour ça : ce dont on a besoin, c'est surtout de stabilité. Après, même si les aides disparaissent, même si le prix des énergies augmente, notre activité ne sera pas menacée car la prime sera toujours donnée à la performance.